

ANNO ET 70
1672

JACOBVS CVIACIVS



COLLOQUE

Lundi 21 et mardi 22
novembre 2022

**CINQ CENTS ANS
D'ENSEIGNEMENT DU DROIT
CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA
NAISSANCE DE JACQUES CUJAS**

LUNDI 21 NOVEMBRE 2022
INSTITUT DE FRANCE
Coupoles du Palais de l'Institut

MATINÉE (9h-12h30)

9h : Allocutions d'ouverture

Jean-Robert Pitte, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

Nicolas Grimal, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Stéphane Braconnier, président de l'université Paris-Panthéon-Assas

L'ENSEIGNEMENT DU DROIT AU TEMPS DE JACQUES CUJAS

Sous la présidence d'Yves-Marie Bercé, professeur émérite à La Sorbonne, directeur honoraire de l'École des chartes, membre de l'Institut

9h30 : L'enseignement du droit d'après Jacques Cujas

Xavier Prévost, professeur à l'université de Bordeaux, membre junior de l'Institut universitaire de France.

10h : Guillaume Budé et le renouveau de la connaissance du droit romain

Luigi-Alberto Sanchi, directeur de recherches au CNRS, Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet de l'université Paris-Panthéon-Assas.

Débats - pause

11h : La première systématisation du droit à Bourges comme réforme de la formation universitaire

Shingo Akimoto, chercheur à l'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet de l'université Paris-Panthéon-Assas.

11h30 : L'autorité de Cujas au sein de la doctrine française aux XVII^e et XVIII^e siècles

Laurent Pfister, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Débats - déjeuner

APRÈS-MIDI (14h-17h)

**CINQ CENTS ANS D'ENSEIGNEMENT DU DROIT : COMMENT
ENSEIGNER LE DROIT ?**

Sous la présidence d'Yves Gaudemet, professeur émérite de l'université
Paris-Panthéon-Assas, membre de l'Institut

14h : Le droit entre dogmatique, science et pratique

Denis Alland, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
Frédéric Zénati-Castaing, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3
Louis Boré, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Débats - pause

**15h30 : Des droits adjectifs aux droits géronatifs : du droit commercial
au droit des affaires**

Olivier Descamps, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

**16h : Des droits adjectifs aux droits géronatifs : du droit public
économique au droit public de l'économie**

François Blanc, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Débats et fin des travaux de la première journée

MARDI 22 NOVEMBRE 2022
UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS
Patio du centre Assas

MATINÉE (9h00-12h30)

**CINQ CENTS ANS D'ENSEIGNEMENT DU DROIT : QUEL DROIT
ENSEIGNER ?**

Sous la présidence de Pierre Delvolvé, professeur émérite de l'université
Paris-Panthéon-Assas, membre de l'Institut

9h : La place du droit romain

Emmanuelle Chevreau, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

9h30 : L'émancipation du droit public

Benoît Plessix, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

10h : De l'économie politique à la science économique

Isabelle Hasquenoph, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débats - pause

11h00 : L'appel à la philosophie du droit

Olivier Jouanjan, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

11h30 : La fonction du droit comparé

Marie Goré, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Débats - déjeuner

APRÈS-MIDI (14h-17h)

CINQ CENTS ANS D'ENSEIGNEMENT DU DROIT : OÙ ENSEIGNER LE DROIT ?

Sous la présidence de Pierre-Yves Gautier,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

14h : L'enseignement du droit dans les Facultés de droit

Olivier Beaud, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

14h30 : L'enseignement du droit dans les Instituts d'études politiques

Fabrice Melleray, professeur à Sciences Po-Paris

Débats-pause

15h30 : L'enseignement du droit dans les écoles professionnelles

Jean-François Sagaut, notaire à Paris

Charles Touboul, maître des requêtes au Conseil d'État

Élie Renard, inspecteur général de la Justice

16h30 : De l'École française de droit de Beyrouth à la Faculté de droit de l'université Saint-Joseph, cent ans d'enseignement du droit français à l'étranger

Léna Gannagé, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Débats - fin des travaux

Le cinq centième anniversaire de la naissance de Jacques Cujas (1522-1590) peut être l'occasion pour les juristes de réfléchir à la question, parfois négligée, de l'enseignement du droit. Tout autant que son étude, la façon dont le savoir juridique est transmis est une condition de la juste maîtrise de son application aux secteurs particuliers et changeants de la vie sociale qu'il entend régir. Présenter le droit comme une collection de recettes ou l'enseigner comme un mode d'organisation sociale a nécessairement des conséquences. C'est pourquoi l'université Paris-Panthéon-Assas propose de réfléchir à la question de l'enseignement du droit, en s'interrogeant, cinq cent ans après Cujas, à la manière dont il est enseigné, au contenu de ce qui enseigné et aux lieux de son enseignement.



COMITÉ D'ORGANISATION

François Blanc, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

François Chénéde, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

Emmanuelle Chevreau, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sophie Gaudemet, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Yves Gaudemet, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas,
membre de l'Institut

Benoît Plessix, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Lundi 21 novembre 2022
Institut de France
23 quai Conti, 75006 Paris
Coupole du Palais de l'Institut

Mardi 22 novembre 2022
Université Paris-Panthéon-Assas
92 rue d'Assas, 75006 Paris
Patio du centre Assas

Inscriptions obligatoires

Avant le 7 novembre 2022
Vanessa Tang : vanessa.tang@u-paris2.fr
(Merci de préciser le ou les jours souhaités)

Colloque organisé par l'université
Paris-Panthéon-Assas

En partenariat avec l'Académie des Sciences
morales et politiques, l'Académie des
Inscriptions et Belles lettres et France Mémoire,
service de l'Institut de France.

Avec l'assistance matérielle et financière de
l'Institut Cujas, Fédération des centres de
recherche en droit public de l'université
Paris-Panthéon-Assas, et de l'Institut d'Histoire
du droit Jean Gaudemet



assas-universite.fr

